**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 48 (1903)

Heft: 5

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVIHe Année.

Nº 5.

Mai 1903.

## LA TRACTION MÉCANIQUE SUR ROUTES

ET

### son application aux transports militaires

(FIN)

Planches XIX et XX.

# IV. Application des automobiles aux transports militaires.

Dans la guerre de l'avenir, les ressources indigènes ainsi que celles des territoires ennemis envahis seront utilisées dans la plus large mesure. Aussi les administrations militaires escomptent-elles dès maintenant la réquisition des approvisionnements divers, ainsi que des moyens de transport : chevaux, harnais et chars, bateaux, chemins de fer.

Pourquoi n'en serait-il pas de même des automobiles qui, comme nous l'avons vu, ont atteint un degré de perfectionnement qui fait d'eux un moyen de transport de tout premier ordre? Les chemins de fer auxquels incombent les transports de l'armée, c'est-à-dire des troupes elles-mêmes, de leur matériel et de leurs approvisionnements, seront utilisés jusqu'au lieu de destination extrême autorisé par les opérations de l'ennemi et les mouvements de notre armée. Au delà, c'est sur les routes que circuleront les convois de ravitaillement ainsi que le matériel de guerre. Impossible de déterminer exactement à l'avance le point où, forcément, la circulation des

1903